



# ENSEIGNER LA CONJUGAISON (1<sup>RE</sup> PARTIE)

**S'** il est un domaine de l'enseignement du français qui a traversé les siècles sans subir beaucoup de changements, c'est celui de la conjugaison. On demande aux élèves d'apprendre (par cœur) la conjugaison d'un verbe, puis on vérifie leur « apprentissage » par des tests. Mais enseigne-t-on vraiment la conjugaison? Un enseignement explicite de la conjugaison est possible, puisqu'il s'agit d'un système organisé, mais pour ce faire, il faut d'abord que le vocabulaire de la conjugaison soit clarifié. Revoyons les principaux termes utilisés.

## Verbes conjugués et non conjugués : un non-sens!

La conjugaison est l'ensemble ordonné des formes que le verbe peut prendre en fonction du mode, du temps, de l'aspect et de la personne (Chartrand et coll., 2010, p. 202). Tout verbe est donc nécessairement conjugué. Aussi parler de verbe conjugué et non conjugué est un non-sens. Ce que veut signaler cette opposition, c'est que lorsqu'un verbe est à un mode personnel (indicatif, impératif, subjonctif), ses variations sont nombreuses; par contre, lorsqu'il est à un mode impersonnel, la variation est nulle (infinitif) ou limitée (participe).

## Le mot *présent* n'a pas le même sens selon que l'on parle du *présent* de l'indicatif ou du subjonctif.

Une des difficultés pour la compréhension du système de la conjugaison pro-

vient de la polysémie des mots *présent* et passé dans les étiquettes des temps. Un seul mode exprime la temporalité : l'indicatif (qui inclut l'ex-conditionnel); les autres sont des modes *intemporels*. Aussi, le mot *présent* dans *subjonctif présent* ou *infinitif présent* ne renvoie pas à la temporalité, alors que c'est le cas pour le *présent* de l'indicatif. Dans l'exemple suivant, le *présent* du subjonctif (*que tu viennes*) n'indique aucune époque, puisque le procès du verbe n'est pas actualisé :

*Je souhaite/je souhaiterai/je souhaiterais/je souhaitai/j'ai souhaité que tu viennes.*

## Trois, six ou... cinq personnes?

Autre difficulté, la notion de personne. Il y aurait trois personnes du singulier et leur équivalent au pluriel! Pourtant, en contexte, le pronom *nous* n'est pas toujours l'équivalent d'une pluralité de *je*. Dans la phrase de Sandra à Hélène : *Ce soir, nous allons au concert*, le *nous* pourrait correspondre à un *je* (Sandra), à un *il* (un ami) et, possiblement, à des *ils* ou *elles* (leurs copains et copines). Il en est de même pour le pronom *vous*, qui n'est pas toujours le pluriel de *tu*, alors que c'est le cas de *ils/il*.

En somme, il y a quatre personnes grammaticales désignant les personnes engagées dans la communication (*je, tu, nous, vous*) et une personne renvoyant à un référent singulier ou pluriel (*il/elle/on et ils/elles*).

## Temps simples et temps composés : une question d'aspect

La conjugaison française présente plus de régularités que d'irrégularités. Peu importe le mode, à chaque temps simple correspond un temps composé dont

## La conjugaison française présente plus de régularités que d'irrégularités.

l'auxiliaire est au même temps que le temps simple correspondant. Les temps simples présentent l'aspect non-accompli de l'évènement évoqué par le verbe (l'évènement est vu en cours de réalisation) et les temps composés, l'aspect accompli (l'évènement est terminé) : *je mange/j'ai mangé*. Qu'imagine-t-on quand on entend *le loup frappa*? Un loup frappant à la porte... des trois petits cochons. Le passé simple exprime l'inaccompli, en plus de situer l'évènement dans le passé.

Un enseignement de la conjugaison favorisant la compréhension du système, condition d'une mémorisation efficace et d'une utilisation judicieuse, impliquerait une réflexion sur les termes utilisés soutenue par une observation guidée de bons tableaux de conjugaison. Nous présentons d'autres aspects d'une démarche didactique de l'enseignement de la conjugaison dans la prochaine chronique.

## Référence

- Chartrand, S.-G., Aubin, D., Blain R. et Simard, Cl. (2010, 2<sup>e</sup> édition). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Montréal : Chenelière Éducation.

